

On nous demande de relayer cette information :

Chers Amis de Vézelay,

Je suis Julien Gautier, fils de Blaise et Rosine Gautier, membre des Amis de Vézelay et résident depuis peu dans la commune. Je suis également l'un des animateurs du Collectif Citoyen Vézélien.

Je me permets de vous écrire pour vous informer de la pétition que notre Collectif vient de lancer pour réclamer à la Municipalité et à la Préfecture l'organisation d'un débat public à propos du projet éventuel d'installation de caméras de video-surveillance sur la Commune de Vézelay, projet dont les médias locaux se sont fait récemment l'écho.

Cette pétition est disponible :

- dans divers commerces du Vézélien (Vézelay, Saint-Père, Asquins, en particulier)
- en version électronique à cette adresse : <https://www.change.org/p/video-surveillance-à-vézelay-un-débat-public-préalable-est-indispensable>

Il me semble que cette démarche devrait intéresser les Amis, et que l'Association pourrait peut-être s'en faire l'écho d'une manière ou d'une autre.

J'insiste sur le fait que cette pétition ne se prononce pas contre (ni pour) un tel projet, mais demande simplement l'organisation d'un débat préalable à toute décision effective.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous voudrez porter à ce mail, et en restant à votre disposition pour toute question,

très cordialement,

Julien Gautier, pour le Collectif Citoyen Vézélien

VIDEO-SURVEILLANCE À VÉZELAY UN DÉBAT PUBLIC PRÉALABLE EST INDISPENSABLE !

Suite à l'installation de bornes amovibles et à l'inscription de Vézelay dans le cadre du label « sécurisé », des médias locaux ont annoncé que la sécurisation du site pourrait donner lieu prochainement à la mise en place d'un système de vidéo-protection dans le village.

Un tel projet n'a rien d'anodin et nous pensons qu'il est légitime d'en interroger et d'en débiter publiquement le bien-fondé. D'une part, le développement de la vidéo-surveillance sur la voie publique soulève des problèmes de droit et de éthique qui touchent en particulier à la protection de la vie privée et à la liberté de circulation. D'autre part, l'installation et le fonctionnement d'un système de vidéo-protection implique d'importantes dépenses d'équipement public, ainsi que des travaux conséquents dans le village, susceptibles d'altérer l'image de site classé au Patrimoine mondial de l'humanité. On peut se demander si les bénéfices supposés d'une vidéo-surveillance à Vézelay justifient vraiment une telle opération.

C'est pourquoi nous, habitants de Vézelay et des environs, élus, commerçants, simples voisins ou amateurs de lieux

demandons au Conseil Municipal de Vézelay ainsi qu'à la Préfecture de l'Yonne qu'un débat public approfondi et une large consultation des citoyens soient organisés rapidement et avant toute décision.

Un débat public approfondi et contradictoire afin que le maximum d'éléments soient présentés et éclairés l'opinion et la décision publiques soient prises de tous et puissent être objectivement évalués : type de dispositif envisagé, conditions de financement, cadre légal, état des lieux et résultats d'expériences analogues, arguments favorables et critiques, etc. Une large consultation, ouverte à tous les citoyens directement concernés par la mise en place d'un tel système (en particulier les habitants de Vézelay au sens large), afin que tous ces éléments puissent être discutés publiquement et démocratiquement.

Personne ne peut être insensible aux questions de sécurité, mais l'importance de cet enjeu ne doit pas conduire les pouvoirs publics à prendre des décisions hâtives, irréfléchies, ou dépourvues de soutien démocratique.

Pétition initiée par le Collectif Citoyen Vézélien - collectifvezelien@gmail.com - facebook.com/collectifvezelien
Version électronique : <https://www.change.org/p/video-surveillance-à-vézelay-un-débat-public-préalable-est-indispensable>